

[Accueil](#) [Gouvernement](#) [Plans et rapports annuels](#) [2019-2020](#)

Publication des plans d'activités et rapports annuels de 2019-2020 : ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires

Plans d'activités pour 2019-2020, résultats et retombées de tous les programmes provinciaux offerts par le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires en 2018-2019.

Dans cette page

1. [Vue d'ensemble du ministère](#)
2. [Sommaire des résultats de 2018-2019](#)
3. [Organigramme du ministère](#)
4. [Données financières détaillées](#)
5. [Analyse des tendances historiques](#)
6. [Annexe : rapport annuel 2018-2019](#)
7. [Résultats 2018-2019](#)

Vue d'ensemble du ministère

Objectif

Le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires finance et exécute des programmes et services qui font la promotion de collectivités prospères et intégratrices et qui aident la population ontarienne à renforcer son autonomie et à améliorer sa qualité de la vie.

La vision du ministère pour l'Ontario est une province où les enfants et les jeunes sont en sécurité et ont des chances de réussir et de réaliser leur plein potentiel, où les nouveaux arrivants peuvent s'établir et s'intégrer au marché du travail, où chacun peut contribuer à l'économie et à sa collectivité au mieux de ses capacités, où les personnes qui ne sont pas aptes à travailler sont soutenues dignement et en lien avec leur collectivité, et où l'égalité des sexes et la rupture du cycle de la pauvreté sont au premier plan de la prise de décision.

Le ministère aide les personnes dans le besoin à renforcer leur autonomie et à améliorer leur qualité de la vie.

Pour ce faire, il les soutient alors qu'elles gravissent les échelons au rythme des occasions qui leur sont offertes.

Le ministère valorise son rôle qui consiste à aider les gens à réaliser leur potentiel et à bâtir un Ontario plus fort. C'est pourquoi l'accent a été principalement mis cette année sur l'apport de changements responsables aux programmes, de façon aussi efficace et efficiente que possible, afin de protéger les services publics essentiels qui importent le plus pour la population ontarienne. Ce travail comprenait une attention accrue accordée aux résultats et aux avantages, et non au processus, afin que tous les Ontariens puissent accéder aux services dont ils ont besoin pour réussir.

Contribution du ministère aux engagements prioritaires

Le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires suit le plan d'ensemble du gouvernement visant à optimiser les ressources pour qu'il puisse continuer d'investir dans des programmes cruciaux en prenant des mesures comme les suivantes :

- s'employer à libérer des places pour l'ensemble des 23 000 enfants et jeunes autistes inscrits sur la liste d'attente du Programme ontarien des services en matière d'autisme dans un délai de 18 mois;
- effectuer des travaux de modernisation et de réparation dans les locaux d'organismes communautaires pour fournir de meilleurs services aux personnes ayant une déficience intellectuelle;
- fournir des services spécialisés aux survivants de la traite des personnes des régions rurales et éloignées.

Nous travaillerons à l'élimination du chevauchement pour offrir à la population de l'Ontario des programmes et des services de valeur qui sont durables et qui fonctionnent, et nous continuerons de chercher des façons de moderniser les services, de réduire les formalités administratives et de simplifier le processus afin de servir les Ontariennes et les Ontariens plus efficacement.

Le ministère intègre également des programmes de services à la personne, rationalise l'administration et simplifie les exigences en matière de rapports, de manière à aider la population de l'Ontario à trouver de l'emploi et à devenir plus autonome. Nous simplifions les processus en matière de paiements de transfert, harmonisons et intégrons des contrats de service et mettons au point la prestation de services axée sur les résultats.

Le ministère collabore avec ses organismes bénéficiant de paiements de transfert pour transformer et renforcer les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, les services de protection de l'enfance, les services aux personnes ayant des besoins particuliers et les services d'intervention précoce. Ainsi, le gouvernement pourra continuer à investir dans des services comme le Programme ontarien des services en matière d'autisme.

L'Ontario offre deux programmes d'aide sociale différents :

- le programme **Ontario au travail** fournit une aide au revenu et une aide à l'emploi aux personnes qui ont besoin d'une aide financière provisoire;
- le **Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées** offre des soutiens au revenu et à l'emploi aux personnes handicapées.

L'Ontario réformera le système d'aide sociale par la simplification de la structure des taux, la réduction de l'administration, l'élimination des règles inutiles, la modernisation de la prestation des services et l'offre d'un plus

grand nombre d'occasions d'obtenir de meilleurs résultats sur le plan de l'emploi pour les bénéficiaires de l'aide sociale.

Ces changements se traduiront par des économies annuelles prévues de plus de 1 milliard de dollars à la fin du processus, somme qui contribuera à soutenir un programme d'aide sociale viable en Ontario.

La province remaniera également le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) en regroupant les prestations et les suppléments complexes en un soutien financier simplifié pour les personnes gravement handicapées.

La réduction des formalités administratives liées à la prestation de ce programme permettra aux chargés de cas de consacrer plus de temps au soutien de leurs clients dans l'atteinte de leurs objectifs.

Services de ressourcement pour le mieux-être des Autochtones

Le gouvernement poursuit sa collaboration avec ses partenaires autochtones en vue de réduire la violence familiale et la violence contre les femmes et les enfants autochtones, et de soutenir la santé et le bien-être des membres des Premières Nations, des Métis et des Inuits ainsi que de leurs communautés en Ontario par l'intermédiaire de la Stratégie de ressourcement pour le mieux-être des Autochtones établie depuis longtemps. L'Ontario investit 54,7 M\$ dans un continuum de programmes de santé, de guérison et de mieux-être dans l'ensemble de la province, qui sont conçus et offerts par et pour des Autochtones.

Programme ontarien des services en matière d'autisme

Les principaux changements apportés au Programme ontarien des services en matière d'autisme ont été annoncés le 6 février 2019. Plusieurs améliorations ont été annoncées à la fin de mars et au début d'avril. Ces réformes visaient à supprimer la liste d'attente sur laquelle étaient inscrits 23 000 enfants et à soutenir un plus grand nombre de familles ayant des enfants et des jeunes atteints d'autisme. En voici quelques-unes :

- l'introduction de budgets pour les services aux enfants et d'une liste plus vaste de dépenses admissibles et non admissibles, notamment pour les services d'orthophonie, d'ergothérapie et de physiothérapie;
- pour les enfants qui reçoivent actuellement des services comportementaux, un plan relatif au comportement d'une durée additionnelle de six mois pour faciliter davantage la transition vers les budgets pour les services aux enfants;
- le doublement du financement destiné aux cinq centres de diagnostic au cours des deux prochaines années pour aider les familles à recevoir un diagnostic plus rapidement;
- une nouvelle liste en ligne de superviseurs cliniques chevronnés en matière de services comportementaux qui aideront les familles à trouver des fournisseurs de service;
- des soutiens familiaux offerts par l'entremise d'Autisme Ontario pour aider les familles à comprendre le Programme ontarien des services en matière d'autisme et à s'y orienter;
- une série de consultations publiques d'une durée d'un mois, incluant un sondage en ligne et des assemblées publiques téléphoniques pour les familles ainsi qu'un comité consultatif, pour examiner les moyens de mieux soutenir les enfants et les jeunes autistes, y compris ceux ayant des besoins complexes.

Affaires civiques et Immigration

À l'aide d'un examen exhaustif des programmes, la Division des affaires civiques et de l'immigration réduira le chevauchement avec les services fédéraux de formation linguistique qu'offre le fédéral, tout en modernisant la prestation des services pour une efficacité accrue des programmes.

Les programmes cibleront l'amélioration des résultats pour les nouveaux arrivants sur le plan de l'intégration rapide, de l'emploi et de l'autonomie économique. Cette démarche est conforme à l'activité de base du ministère qui consiste à protéger et à améliorer le bien-être économique et social des Ontariennes et des Ontariens, qu'ils soient nouvellement arrivés ou déjà établis, tout en réduisant les coûts à long terme pour les systèmes de santé et de services sociaux.

Violence contre les femmes/lutte contre la traite des personnes aux fins d'exploitation sexuelle

Des consultations se tiennent partout en Ontario pour mettre un terme à la violence contre les femmes et améliorer les services aux survivants, ainsi que pour mettre fin au crime déplorable qu'est la traite des personnes aux fins d'exploitation sexuelle.

Bureau des obligations familiales

Le Bureau des obligations familiales (BOF) transforme sa façon de travailler avec ses clients pour s'assurer que les familles lui font confiance grâce à une plus grande communication proactive et que leurs paiements seront constants et effectués en temps voulu, leur permettant ainsi de planifier leur avenir. Cette transformation vise à mettre plus d'argent dans les poches des familles ontariennes en investissant dans des améliorations aux services et aux technologies, notamment : de nouvelles voies de service pour les clients, des processus de gestion des cas accessibles, efficaces et proactifs et des améliorations apportées au système de TI de gestion des cas du BOF.

Dépenses prévues du ministère 2019-2020 (M\$)

Catégorie	Chiffre (M\$)
-----------	---------------

Fonctionnement	16 590,0
----------------	----------

Immobilisations	76,3
-----------------	------

Total	16 666,3
-------	----------

Sommaire des résultats de 2018-2019

Cette année, le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires a amorcé la transformation et la simplification de la prestation du programme pour améliorer la situation des gens.

Services aux personnes ayant une déficience intellectuelle et services communautaires

En 2017-2018, l'Ontario comptait environ 57 000 adultes admissibles à recevoir des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. L'Ontario a investi 1,6 million de dollars dans plus de 60 projets visant à améliorer et à réparer les locaux (résidentiels) d'organismes communautaires qui fournissent des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, ainsi qu'aux femmes et aux enfants qui fuient la violence familiale, aux Autochtones, aux enfants ayant des besoins en santé mentale et à d'autres personnes qui reçoivent des soutiens dans les milieux communautaires.

Programme ontarien des services en matière d'autisme

Le 6 février 2019, le gouvernement de l'Ontario a annoncé une vaste réforme du Programme ontarien des services en matière d'autisme. La réforme visait à supprimer la liste d'attente sur laquelle étaient inscrits 23 000 enfants et à offrir un programme plus viable permettant à un plus grand nombre de familles ayant des enfants et des jeunes atteints d'autisme de recevoir des services. En mars et au début d'avril, un certain nombre d'améliorations clés au Programme ontarien des services en matière d'autisme ont été annoncées, notamment l'élargissement des services admissibles qui peuvent être achetés avec les nouveaux budgets pour les services aux enfants et, dans le cas des enfants qui reçoivent actuellement des services comportementaux, la possibilité de conclure un nouveau plan comportemental d'une durée de six mois pour faciliter davantage la transition vers un budget pour les services aux enfants. Le ministère a également annoncé au début d'avril une série de consultations publiques sur les moyens de mieux soutenir les enfants et les jeunes autistes, y compris ceux ayant des besoins complexes.

Aide sociale

En 2018-2019, environ un million de personnes ont bénéficié d'une aide sociale en Ontario. Les efforts ont été axés sur l'excellence du service, l'efficacité organisationnelle et la responsabilisation. Le ministère a également réalisé des avancées technologiques, amélioré la formation du personnel, établi des partenariats plus solides avec des partenaires communautaires et simplifié les processus en vue d'améliorer la prestation des services et d'assurer la responsabilité financière. En novembre 2018, le ministère a annoncé une série de réformes de l'aide sociale destinées à rétablir la dignité, à encourager l'emploi et à donner aux personnes les plus vulnérables de la province les moyens de sortir du cycle de la pauvreté. Les premiers changements ont été faits, et nous continuons d'améliorer l'efficacité et d'établir les fondements des prochaines réformes.

Affaires civiques et Immigration

En 2018-2019, la Division des affaires civiques et de l'immigration a investi plus de 80 M\$ en services d'établissement et de formation linguistique. Dans le cadre du Programme d'aide à l'établissement des nouveaux arrivants, plus de 80 000 nouveaux arrivants ont bénéficié d'aide à l'établissement leur permettant de s'intégrer et de s'établir en Ontario. Dans le Programme de formation linguistique pour adultes ne donnant pas droit à des crédits, plus de 70 000 nouveaux arrivants ont été soumis à une évaluation linguistique, puis ont suivi une formation en vue de maîtriser la langue officielle dont ils ont besoin pour vivre et travailler en Ontario.

Services de lutte contre la violence faite aux femmes/Fin de la violence contre les femmes

En novembre, le ministère a annoncé la tenue de consultations avec les 48 Comités de coordination des services d'aide aux femmes victimes de violence partout dans la province pour mettre fin à la violence contre les femmes et améliorer les services offerts aux victimes. Ces consultations sont toujours en cours. Le ministère a

également investi 11,5 millions de dollars pour mieux soutenir les travailleurs de première ligne qui œuvrent dans les refuges auprès des femmes et des enfants et assurent la prestation de programmes de counseling partout dans la province. Ce financement aide directement plus de 400 organismes, dont les centres pour les Autochtones qui fournissent du soutien aux femmes et aux enfants autochtones.

En décembre, le ministère a investi un montant supplémentaire de 1,5 million de dollars dans le financement octroyé aux organismes de première ligne en milieu rural afin d'accroître la collaboration, de renforcer la prestation des services, d'améliorer le soutien adapté à la culture offert aux femmes autochtones et de réduire les obstacles liés à la géographie et au transport.

Ordonnances alimentaires pour enfant et pour conjoint

Le ministère collecte et distribue les pensions alimentaires pour enfant et pour conjoint accordées par ordonnance du tribunal par l'entremise du Bureau des obligations familiales (BOF). En 2018-2019, le BOF a recouvré environ 13 \$ pour chaque 1 \$ investi dans le programme.

Transfert des services de réadaptation en milieu scolaire

En janvier 2019, le gouvernement de l'Ontario a effectué le transfert provincial des services de réadaptation destinés aux enfants (orthophonie, ergothérapie et physiothérapie) pour les élèves dans les écoles publiques, qui sont passés du ministère de la Santé et des Soins de longue durée au ministère. Le transfert constitue une étape vers des services mieux intégrés et simplifiés visant à améliorer les résultats et l'expérience des services pour les enfants ayant des besoins de réadaptation et leur famille.

Programme de dépistage néonatal des troubles auditifs et d'intervention précoce

En mai 2018, le gouvernement de l'Ontario a entrepris de mettre graduellement en œuvre un dépistage supplémentaire des troubles auditifs chez les nouveau-nés afin d'améliorer encore davantage le dépistage précoce de la perte auditive dans le cadre d'un partenariat entre le Programme de dépistage néonatal des troubles auditifs et d'intervention précoce (PDNTAIP) et Dépistage néonatal Ontario. Ce dépistage sera offert à tous les nouveau-nés ayant vu le jour en Ontario au plus tard le 1^{er} juillet 2019.

Prestation ontarienne pour enfants

Le gouvernement de l'Ontario aide les familles à revenu faible et moyen à subvenir aux besoins de leurs enfants au moyen d'une augmentation annuelle pour le coût de la vie de la Prestation ontarienne pour enfants.

Projet de loi 57, *Loi de 2018 visant à rétablir la confiance, la transparence et la responsabilité*

Le gouvernement a annoncé, dans le cadre de l'exposé économique de l'automne, qu'il prend des mesures pour réduire progressivement les activités de l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes et pour élargir la portée et le mandat de l'Ombudsman de l'Ontario, y compris le transfert des pouvoirs d'enquête et du personnel de l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes à l'Ombudsman de l'Ontario en vue d'accroître la responsabilité de la surveillance à l'égard des enquêtes concernant des enfants ontariens. L'Ombudsman de l'Ontario pourra faire enquête sur les services que reçoivent les enfants et les jeunes des sociétés d'aide à l'enfance et dans les foyers pour enfants. Ces changements sont entrés en vigueur le 1^{er} mai 2019.

Programme de déjudiciarisation pour les jeunes relatif au cannabis

Le 28 janvier 2019, les orientations vers le Programme de déjudiciarisation pour les jeunes relatif au cannabis ont été acceptées. Le programme permet aux tribunaux et aux bureaux d'application de la loi d'orienter les jeunes ayant commis certaines infractions liées au cannabis vers le Programme de déjudiciarisation pour les jeunes pour remplacer une amende ou le dépôt d'accusations criminelles. Le programme est administré par Springboard Services et financé par le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires. Il s'agit d'un cours en ligne approuvé par le procureur général en vertu de la *Loi de 2017 sur le contrôle du cannabis*.

Tables rondes des jeunes

Le 26 novembre 2018, le ministère a annoncé la création de trois tables rondes des jeunes. Les jeunes de 18 à 25 ans, y compris des jeunes autochtones, qui ont vécu l'expérience des services de protection de l'enfance, des services en établissement et du système de justice pour la jeunesse, partageront des idées sur la façon d'améliorer le système de bien-être de l'enfance et le système de justice pour la jeunesse de l'Ontario.

Traite des personnes aux fins d'exploitation sexuelle

La traite des personnes aux fins d'exploitation sexuelle est un crime regrettable qui prive les victimes de leur sécurité, de leur moyen de subsistance et de leur dignité, qui alimente le trafic de la drogue et l'activité des bandes criminalisées et pèse lourdement sur les ressources du gouvernement. En 2018-2019, le ministère a octroyé environ 5,55 millions de dollars en financement à 45 projets de lutte contre la traite des personnes dirigés par des organismes communautaires et des organismes autochtones afin d'aider les survivants de la traite des personnes et les personnes à risque d'en être victime à accéder à la gamme complète des services et des mesures de soutien dont ils ont besoin, dont 500 000 \$ pour fournir des services spécialisés aux survivants de la traite des personnes des régions rurales et éloignées.

Le 22 février 2019, le gouvernement a annoncé un nouvel engagement en matière de lutte contre la traite des personnes afin de consulter les policiers, les travailleurs sociaux, les travailleurs de première ligne et les personnes ayant une expérience vécue à l'égard de l'intervention de l'Ontario face à la traite des personnes.

La deuxième Journée de sensibilisation à la traite de personnes annuelle de l'Ontario, qui a eu lieu le 22 février 2019, a généré plus de 830 interactions uniques sur les médias sociaux résultant des publications de politiciens, de policiers, d'organismes de première ligne, d'organismes de bien-être de l'enfance et de personnes au sujet de la traite des personnes tout au long de la journée.

À l'occasion de leur rencontre annuelle qui s'est tenue en octobre 2018 à Whitehorse, au Yukon, les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la condition féminine ont formé un groupe de travail sur la traite des personnes coprésidé par l'Ontario et le Canada. Le groupe de travail se réunit régulièrement pour examiner les mesures concrètes en réponse à la traite des personnes que pourrait prendre le Forum fédéral-provincial-territorial sur la condition féminine.

Condition féminine

Afin de souligner la Journée internationale de la fille, le ministre a organisé une table ronde avec les partenaires

du secteur pour discuter et trouver des solutions à la sous-représentation des femmes dans les métiers spécialisés.

Le ministre s’est joint à la délégation canadienne à la 63^e session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies pour mettre en évidence les iniquités dont souffrent les femmes et les filles dans le monde entier.

Organigramme du ministère



Directrice, Soutien opérationnel et efficacité des programmes – Trish Moloughney

Directrice, Élaboration des programmes et planification – Tamara Stone

Directeur, Services à la Division – Jim Faulkner

Directeur, Établissements directement administrés par les Services de justice pour la jeunesse – John Scarfo

Directeur de projet – Paul Wheeler

Directrice, Services de probation pour les jeunes – Angela James

Directeurs régionaux – Karen Eisler, Jeff Gill, Linda Chihab, Kevin Pal, Sandra Russell

SMA, Bien-être et protection de l'enfance – David Remington

Directeur, Projets relatifs aux services résidentiels – Greg Douglas

Directrice, Opérations relatives aux services de bien-être de l'enfance – Sandra Bickford

Directeur, Secrétariat au bien-être de l'enfance – Peter Kiatipis

Directrice, Enfants et jeunes à risque – Marian Mlakar

Directrice, Bien-être des enfants autochtones – Sarah Caldwell

Directeurs régionaux – Karen Eisler, Jeff Gill, Linda Chihab, Kevin Pal, Sandra Russell

SMA, Services aux enfants ayant des besoins particuliers – Jennifer Morris

Directrice, Services à la clientèle – Judy Switson

Directrice, Établissements pour les enfants – Shannon Bain

Directrice, Projet de mise en œuvre du Programme ontarien des services en matière d'autisme – Sarah Hardy

Directrice, Développement de la petite enfance – Stacey Weber

Directrice, Services spécialisés et soutien – Jane Cleve

Directeurs régionaux – Karen Eisler, Jeff Gill, Linda Chihab, Kevin Pal, Sandra Russell

SMA, Services communautaires – Rupert Gordon

Directrice, Lutte contre la traite des personnes – Jennifer Richardson

Directrice, Prestation des services et soutien – Diane Wise

Directrice, Politiques de soutien communautaire – Laura Summers

Directrice, Mise en œuvre des politiques relatives aux programmes – Christine Kuepfer

Directeurs régionaux – Karen Eisler, Jeff Gill, Linda Chihab, Kevin Pal, Sandra Russell

SMA, Veille stratégique et fonctionnement organisationnel – Aki Tefera

Directeur, Information et veille stratégiques – poste vacant

Directrice, Recherche et analyse en matière de politiques – Cindy Perry

Directeur, Science des données et analytique – Harrison Moon

SMA, Politiques stratégiques – Jill Vienneau

Directrice, Planification et politiques stratégiques – Laura Belfie

Directrice, Intégration et amélioration opérationnelle – Sheila De Cuyper

Directrice, Politiques stratégiques relatives à l'aide sociale – Gloria Lee

Directrice, Revenu de base – Debbie Burke-Benn

Directrice, Modernisation des services – Charene Gillies

Directeur, Stratégies pour les jeunes – Debbie Burke-Benn

Directrice de l'information, Groupement ITI pour les services sociaux et les services à l'enfance et à la jeunesse – Dafna Carr

Directeur, Solutions ITI pour les services sociaux et communautaires – Stanley Shiah

Directrice, Solutions ITI pour les services à l'enfance et à la jeunesse – Shelley Edworthy

Directeur, Solutions communes ITI – Surendra Nawbatt

Directeur, Services opérationnels ITI – Paul de Gray

Directeur, Optimisation des activités – Tony Paniccia

Directrice, Stratégies et gouvernance ITI – Kelly Garant

SMA, Affaires civiques et immigration – Virginia Hatchette

Directrice, Politiques stratégiques, recherche et analytique – Barb Simmons

Directrice, Gestion et évaluation des programmes – Yvonne Ferrer

SMA et DGA, Services ministériels et planification des activités – Drew Vanderduim

Directrice, Planification des activités – Lisa Zanetti

Directeur, Contrôle et rapports financiers – Sean Keelor

Directrice, Financement opérationnel – Lourdes Valenton

Directrice, Unité des activités stratégiques – Patricia Kwasnik

Directrice, Services de vérification pour les services à la collectivité – Aliza Premji

Directeur, Planification et prestation des services en matière d'immobilisations – Tony Lazzaro

Directrice, Services généraux – Maxine Daley

SMA, Bureau des obligations familiales – Susan Erwin



Organismes, conseils et commissions (OCC)

Commission	Prévisions 2019-2020 \$	Chiffres réels provisoires 2018-2019 \$	Chiffres réels 2017-2018 \$
Commission d'aide aux anciens combattants	253 200	253 200	63 300

La Commission d'aide aux anciens combattants (CAAC) fournit un soutien financier jusqu'à concurrence de 2 000 \$ sur une période de 12 mois pour des services de soutien à domicile, des soins de santé, du matériel spécialisé et du soutien à la personne afin d'aider les anciens combattants admissibles et leur conjoint/leurs enfants à charge.

Un ancien combattant admissible est une personne qui a besoin de soutien financier résidant en Ontario, qui était enrôlée dans les Forces armées canadiennes ou les forces armées d'une nation alliée et qui a servi outre-mer ou qui a servi dans les forces armées au Canada pendant la Première Guerre mondiale, la Seconde Guerre mondiale ou la guerre de Corée.

La CAAC reçoit un financement annuel maximal de 253 200 \$ du ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (MSESC) pour verser des paiements des demandeurs approuvés pour une aide financière ainsi que les frais de déplacement et de repas du commissaire conformément à la Directive sur les frais de déplacement, de repas et d'accueil.

La CAAC se compose de huit commissaires nommés par le lieutenant-gouverneur au moyen d'un décret. Les nominations sont faites sans durée déterminée.

La relation entre la CAAC et le ministère est régie par un protocole d'entente signé par la CAAC et le ministre. Le président de la Commission relève directement du ministre des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires.

Données financières détaillées

Sommaire – Fonctionnement et immobilisations par crédit

Description	Prévisions 2019-2020 \$	Variations par rapport aux prévisions de 2018-2019 \$	Variations par rapport aux prévisions de 2018- 2019 %	Prévisions 2018-2019 \$	Chiffres réels provisoires 2018-2019 \$	Chiffres réels 2017-2018> \$
Charges de fonctionnement						
Administration du ministère	123,073,900	(3,286,100)	(2.6)	126,360,000	134,579,300	136,161,648
Services aux enfants et aux adultes	16,615,760,500	(819,031,200)	(4.7)	17,434,791,700	16,989,943,700	16,339,280,744
Stratégie de réduction de la pauvreté	7,300,000	(7,499,000)	(50.7)	14,799,000	14,800,000	14,700,000
Total à voter – Charges de fonctionnement	16,746,134,400	(829,816,300)	(4.7)	17,575,950,700	17,139,323,000	16,490,142,392
Crédits législatifs	32,100,487	(111,855)	(0.3)	32,212,342	32,211,342	34,708,879
Total du ministère – Charges de fonctionnement	16,778,234,887	(829,928,155)	(4.7)	17,608,163,042	17,171,534,342	16,524,851,271
Redressement de consolidation	(188,230,700)	(19,278,200)	11.4	(168,952,500)	(226,332,800)	(243,651,090)
Total du ministère – Charges de fonctionnement, y compris redressement de consolidation	16,590,004,187	(849,206,355)	(4.9)	17,439,210,542	16,945,201,542	16,281,200,181
Actifs de fonctionnement						

Administration du ministère	1,000	(1,000)	(50.0)	2,000	1,000	-
Services aux enfants et aux adultes	43,707,000	6,544,100	17.6	37,162,900	37,158,900	35,023,192
Stratégie de réduction de la pauvreté	1,000	-	-	1,000	1,000	-
Services à l'enfance et Services sociaux et communautaires – Programme d'immobilisations	1,000	1,000	-	-	-	-
Total à voter – Actifs de fonctionnement	43,710,000	6,544,100	17.6	37,165,900	37,160,900	35,023,192
Total du ministère – Actifs de fonctionnement	43,710,000	6,544,100	17.6	37,165,900	37,160,900	35,023,192
Charges d'immobilisations						
Services à l'enfance et Services sociaux et communautaires – Programme d'immobilisations	37,458,500	(47,472,400)	(55.9)	84,930,900	59,561,900	97,787,786
Total à voter – Charges d'immobilisations	37,458,500	(47,472,400)	(55.9)	84,930,900	59,561,900	97,787,786
Crédits législatifs	41,122,900	4,238,800	11.5	36,884,100	36,883,100	36,562,642
Total du ministère – Charges	78,581,400	(43,233,600)	(35.5)	121,815,000	96,445,000	134,350,428

d'immobilisations						
Redressement de consolidation	(2,250,000)	-	-	(2,250,000)	-	-
Total du ministère – Charges d'immobilisations, y compris redressement de consolidation	76,331,400	(43,233,600)	(36.2)	119,565,000	96,445,000	134,350,428
Biens immobilisés						
Services à l'enfance et Services sociaux et communautaires – Programme d'immobilisations	23,248,400	11,340,200	95.2	11,908,200	24,361,300	6,819,232
Total à voter – Biens immobilisés	23,248,400	11,340,200	95.2	11,908,200	24,361,300	6,819,232
Total du ministère – Biens immobilisés	23,248,400	11,340,200	95.2	11,908,200	24,361,300	6,819,232
Total du ministère – Fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation (excluant les biens immobilisés)	16,666,335,587	(892,439,955)	(5.1)	17,558,775,542	17,041,646,542	16,415,550,609

* Les prévisions, les chiffres réels provisoires et les chiffres réels des derniers exercices sont redressés afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2019.

Analyse des tendances historiques

Données d'analyse des tendances historiques	Chiffres réels	Chiffres réels	Prévisions	Prévisions
	2016-2017	2017-2018	2018-2019*	2019-2020
	\$	\$	\$	\$
Total du ministère – Fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (excluant les biens immobilisés)	15,788,606,614	16,415,550,609	17,558,775,542	16,666,335,587
-	-	4 %	7 %	-5 %

* Les prévisions et les chiffres réels des derniers exercices sont redressés afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes.

Le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires cherche avant tout à s'assurer que des programmes et des services obligatoires cruciaux continuent de desservir les enfants, les jeunes, les adultes et les familles. De plus, le ministère a relevé des gains d'efficacité et des économies en intégrant des services, en simplifiant les processus et en collaborant à la transformation et au renforcement des programmes avec nos organismes bénéficiant de paiements de transfert.

Afin d'obtenir plus d'information financière, consultez les sites suivants :

[Budget des dépenses](#)

[Les Comptes publics de l'Ontario 2016-17](#)

[Budget de l'Ontario 2019 : Protéger l'essentiel](#)

Personne-ressource [Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires](#)

Annexe : rapport annuel 2018-2019

Aperçu

Le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires élargi a été créé au moment de l'annonce de la formation du Conseil des ministres du gouvernement de l'Ontario, soit le 29 juin 2018. Le ministère regroupe plusieurs programmes et services sociaux importants qui soutiennent un Ontarien sur dix. Cette année, l'accent a été mis sur la simplification de la prestation des programmes et la réduction du travail administratif coûteux et inutile afin d'améliorer la situation des gens.

Résultats 2018-2019

Services aux personnes ayant une déficience intellectuelle

En 2017-2018, l'Ontario comptait environ 57 000 adultes admissibles à recevoir des services aux personnes

ayant une déficience intellectuelle. De tels services peuvent comprendre des services d'orthophonie, d'emploi, de logement subventionné et d'aide à la participation aux soins communautaires ou à domicile. Certaines personnes peuvent nécessiter un niveau de soutien plus important, par exemple, des soins complets en établissement et d'autres services spécialisés.

Par l'entremise du Programme de renouvellement des installations des partenaires annuel, l'Ontario a investi 1,6 million de dollars dans plus de 60 projets visant à améliorer et à réparer les locaux (résidentiels) d'organismes communautaires qui fournissent des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, ainsi qu'aux femmes et aux enfants qui fuient la violence familiale, aux Autochtones, aux enfants ayant des besoins en santé mentale et à d'autres personnes qui reçoivent des soutiens dans les milieux communautaires.

Aide sociale

En 2018-2019, environ un million de personnes ont bénéficié d'une aide sociale en Ontario. Les efforts ont été axés sur l'excellence du service, l'efficacité organisationnelle et la responsabilisation. Le ministère a également réalisé des avancées technologiques, amélioré la formation du personnel, établi des partenariats plus solides avec des partenaires communautaires et simplifié les processus en vue d'améliorer la prestation des services et d'assurer la responsabilité financière. En novembre 2018, le ministère a annoncé une série de réformes de l'aide sociale destinées à rétablir la dignité, à encourager l'emploi et à donner aux personnes les plus vulnérables de la province les moyens de sortir du cycle de la pauvreté. Les premiers changements ont été faits, et nous continuons d'améliorer l'efficacité et d'établir les fondements des prochaines réformes.

Services de lutte contre la violence faite aux femmes/Fin de la violence contre les femmes

En novembre, le ministère a annoncé la tenue de consultations avec les 48 Comités de coordination des services d'aide aux femmes victimes de violence partout dans la province pour mettre fin à la violence contre les femmes et améliorer les services offerts aux victimes.

Ces consultations sont toujours en cours. Le ministère a investi 11,5 millions de dollars pour mieux soutenir les travailleurs de première ligne qui œuvrent dans les refuges auprès des femmes et des enfants et assurent la prestation de programmes de counseling partout dans la province. Ce financement aide directement plus de 400 organismes, dont les centres pour les Autochtones qui fournissent du soutien aux femmes et aux enfants autochtones.

En décembre, le ministère a investi un montant supplémentaire de 1,5 million de dollars dans le financement octroyé aux organismes de première ligne en milieu rural afin d'accroître la collaboration, de renforcer la prestation des services, d'améliorer le soutien adapté à la culture offert aux femmes autochtones et de réduire les obstacles liés à la géographie et au transport.

Services de ressourcement pour le mieux-être des Autochtones

Le gouvernement poursuit sa collaboration avec ses partenaires autochtones en vue de réduire la violence familiale et la violence contre les femmes, les enfants autochtones, et de soutenir la santé et le bien-être des membres des Premières Nations, des Métis et des Inuits ainsi que de leurs communautés en Ontario.

L'Ontario investit 54,7 M\$ dans un continuum de programmes de santé, de guérison et de mieux-être dans l'ensemble de la province, qui sont conçus et offerts par et pour les Autochtones, par l'intermédiaire de la

Stratégie de ressourcement pour le mieux-être des Autochtones de longue date.

Le réseau de programmes et de services gérés par les Autochtones financés par la Stratégie comprend les suivants : les loges de guérison, les travailleurs des programmes de mieux-être communautaire, les équipes de gestion de crise, les foyers d'accueil d'urgence pour les femmes et les programmes de guérison pour les victimes de violence familiale ainsi que les centres de traitement et de guérison en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances. Les programmes de la Stratégie de ressourcement pour le mieux-être des Autochtones, qui sont offerts dans plus de 240 lieux répartis aux quatre coins de la province, fournissent plus de 650 emplois à temps plein aux Autochtones.

Affaires civiques et Immigration

En 2018-2019, la Division des affaires civiques et de l'immigration a investi plus de 80 M\$ en services d'établissement et de formation linguistique. Dans le cadre du Programme d'aide à l'établissement des nouveaux arrivants, plus de 80 000 nouveaux arrivants ont bénéficié d'aide à l'établissement leur permettant de s'intégrer et de s'établir en Ontario. De plus, dans le cadre du Programme de formation linguistique pour adultes ne donnant pas droit à des crédits, plus 70 000 nouveaux arrivants ont subi une évaluation linguistique, puis suivi une formation en vue de maîtriser la langue officielle dont ils ont besoin pour vivre et travailler en Ontario.

Services d'interprètes et d'intervenants

L'Ontario finance 21 organismes dans l'ensemble de la province qui fournissent des services d'interprètes pour les personnes sourdes, devenues sourdes, malentendantes ou sourdes et aveugles, de même que des services d'intervenants pour les personnes sourdes et aveugles.

L'Ontario aide les personnes sourdes, devenues sourdes, malentendantes ou sourdes et aveugles en soutenant l'accès aux services afin qu'elles puissent participer à leurs collectivités, avoir accès à des renseignements, prendre des décisions éclairées, atteindre et (ou) conserver leur autonomie et, en fin de compte, améliorer leur qualité de vie.

Commission d'aide aux anciens combattants

La Commission d'aide aux anciens combattants a été le premier programme de soutien aux anciens combattants financé par la province au Canada. Le programme offre un soutien financier jusqu'à concurrence de 2 000 \$ sur une période de 12 mois pour des services de soutien à domicile, des soins de santé, du matériel spécialisé et du soutien à la personne aux anciens combattants canadiens et alliés de la Première Guerre mondiale, de la Seconde Guerre mondiale ou de la guerre de Corée ainsi qu'à leur conjoint/leurs enfants à charge. En 2017-2018, la Commission d'aide aux anciens combattants a reçu 83 demandes d'aide, dont 75 ont été approuvées, pour un total de 92 550 \$.

Services à l'enfance et à la jeunesse

Ces programmes aident à fournir aux enfants et aux jeunes le soutien dont ils ont besoin pour vivre, grandir et s'épanouir dans leurs collectivités. Bon nombre des enfants, des jeunes et des familles que dessert le ministère sont vulnérables, à risque ou ont des besoins particuliers. La plupart des services que soutient le ministère sont offerts par des organismes communautaires, bien que certains soient fournis directement par le ministère. Le

ministère a mis l'accent sur des services de soutien axés sur l'enfant et la famille, de grande qualité et intégrés à l'échelle communautaire.

Dépositaire des renseignements ayant trait aux adoptions

En collaboration avec le ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs, le ministère soutient la loi ontarienne relative aux renseignements sur les adoptions qui donne aux adultes et aux parents biologiques accès aux renseignements que contiennent les dossiers de naissance et d'adoption et protège leur droit à la vie privée.

Programme ontarien des services en matière d'autisme

Le 6 février 2019, le gouvernement de l'Ontario a annoncé une vaste réforme du Programme ontarien des services en matière d'autisme. La réforme visait à supprimer la liste d'attente sur laquelle étaient inscrits 23 000 enfants et à offrir un programme plus viable permettant à un plus grand nombre de familles ayant des enfants et des jeunes atteints d'autisme de recevoir des services. Plusieurs améliorations apportées au programme ont été annoncées à la fin de mars et au début d'avril, notamment les suivantes :

- l'introduction de budgets pour les services aux enfants et d'une liste de dépenses admissibles et non admissibles qui comprend les services comportementaux, le renforcement de la capacité et la formation des fournisseurs de soins et de la famille, les services d'orthophonie, d'ergothérapie et de physiothérapie, les services de relève, les aides technologiques et le transport;
- le doublement du financement destiné aux cinq centres de diagnostic au cours des deux prochaines années pour aider les familles à recevoir un diagnostic plus rapidement;
- une nouvelle liste en ligne de superviseurs cliniques chevronnés en matière de services comportementaux qui aideront les familles à trouver des fournisseurs de service;
- la création d'un nouvel organisme d'accueil indépendant qui aidera les familles à s'inscrire au programme, qui les dotera d'un budget pour les services aux enfants et qui leur offrira un soutien pour les aider à choisir les services qu'ils peuvent se procurer;
- des soutiens familiaux offerts par l'entremise d'Autisme Ontario pour aider les familles à comprendre le Programme ontarien des services en matière d'autisme et à s'y orienter.

Au début d'avril, le ministère a annoncé la tenue de consultations publiques sur les moyens de mieux soutenir les enfants et les jeunes autistes, y compris ceux ayant des besoins complexes. Les conseils recueillis dans le cadre des consultations seront d'une aide précieuse pour évaluer la façon dont le gouvernement peut réduire les obstacles pour les enfants atteints d'autisme, tout en portant une attention particulière aux améliorations à apporter au Programme ontarien des services en matière d'autisme, y compris des fonds supplémentaires par l'entremise des budgets pour les services aux enfants.

Transfert des services de réadaptation en milieu scolaire

En janvier 2019, le gouvernement de l'Ontario a effectué le transfert provincial des services de réadaptation destinés aux enfants (orthophonie, ergothérapie et physiothérapie) pour les élèves dans les écoles publiques, qui sont passés du ministère de la Santé et des Soins de longue durée au ministère. Le transfert constitue une étape vers des services mieux intégrés et simplifiés visant à améliorer les résultats et l'expérience des services

pour les enfants ayant des besoins de réadaptation et leur famille. La consolidation de la responsabilisation au sein du ministère a permis de réduire le chevauchement et le fardeau administratif, permettant ainsi d'attribuer des fonds aux améliorations de la prestation des services.

Programme de développement du nourrisson et de l'enfant

Le gouvernement de l'Ontario a mis à jour les lignes directrices du Programme de développement du nourrisson et de l'enfant (PDNE) et les a communiquées aux organismes en octobre 2018. Ces nouvelles lignes directrices ont pour objet :

- de normaliser la prestation du programme dans la province;
- de fournir des éléments de preuve et des recherches qui appuient les éléments du service;
- d'harmoniser le programme avec le secteur des services à l'enfance provincial plus vaste.

Programme de dépistage néonatal des troubles auditifs et d'intervention précoce

En mai 2018, le gouvernement de l'Ontario a entrepris de mettre graduellement en œuvre un dépistage supplémentaire des troubles auditifs chez les nouveau-nés afin d'améliorer encore davantage le dépistage précoce de la perte auditive dans le cadre d'un partenariat entre le Programme de dépistage néonatal des troubles auditifs et d'intervention précoce (PDNTAIP) et Dépistage néonatal Ontario. Ce dépistage sera offert à tous les nouveau-nés ayant vu le jour en Ontario au plus tard le 1^{er} juillet 2019.

Le nouveau dépistage aidera les familles à comprendre la cause de la perte auditive de leur bébé et à repérer les bébés atteints de perte auditive encore plus tôt, de sorte qu'ils pourront recevoir plus rapidement du soutien et des services pour acquérir le langage et maximiser leurs résultats.

Projet de loi 57, Loi de 2018 visant à rétablir la confiance, la transparence et la responsabilité.

Le gouvernement a annoncé, dans le cadre de l'exposé économique de l'automne, qu'il prend des mesures pour réduire progressivement les activités de l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes et pour élargir la portée et le mandat de l'Ombudsman de l'Ontario, y compris le transfert des pouvoirs d'enquête et du personnel de l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes à l'Ombudsman de l'Ontario en vue d'accroître la responsabilité de la surveillance à l'égard des enquêtes concernant des enfants ontariens. L'Ombudsman de l'Ontario pourra faire enquête sur les services que reçoivent les enfants et les jeunes des sociétés d'aide à l'enfance et dans les foyers pour enfants. Ces changements sont entrés en vigueur le 1^{er} mai 2019. De plus, le ministère s'assurera qu'il existe un rôle de défense des intérêts des enfants, des jeunes et des familles au sein du ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires.

Programme de déjudiciarisation pour les jeunes relatif au cannabis

En février 2019, le Programme de déjudiciarisation pour les jeunes relatif au cannabis a commencé à accepter des orientations. La *Loi de 2017 sur le contrôle du cannabis* autorise les agents de police (et d'autres personnes désignées pour appliquer la Loi), les procureurs et les tribunaux à orienter un jeune de moins de 19 ans à un programme d'éducation ou de prévention au lieu de déposer des accusations contre le jeune, une poursuite devant les tribunaux ou une amende ou autre sanction judiciaire, en vertu de l'article 10 de la Loi. Le programme est administré par Springboard Services et financé par le ministère des Services à l'enfance et des Services

sociaux et communautaires. Il s'agit d'un cours en ligne approuvé par le procureur général en vertu de la *Loi de 2017 sur le contrôle du cannabis*.

Tables rondes des jeunes

Le 26 novembre 2018, le ministère a annoncé la création de trois tables rondes des jeunes. Les jeunes âgés de 18 à 25 ans, y compris des jeunes autochtones, qui ont vécu l'expérience des services de protection de l'enfance, des services en établissement et du système de justice pour la jeunesse, partageront des idées sur la façon d'améliorer le système de bien-être de l'enfance et le système de justice pour la jeunesse de l'Ontario.

Soutiens aux collectivités autochtones et à la prévention

Le ministère investit 61,2 M\$ dans les soutiens aux collectivités autochtones et la prévention pour appuyer l'amélioration des résultats et du bien-être des enfants, des jeunes et des familles autochtones. Grâce à une méthode de financement regroupé axé sur la prévention communautaire destinée aux enfants et aux jeunes autochtones, le ministère collaborera avec ses partenaires des Premières Nations, des Inuits, des Métis et des Autochtones vivant en milieu urbain pour soutenir la mise sur pied d'un système de services coordonnés, accorder la priorité à la prévention et bâtir sur les assises et le succès du Programme pour le bien-être des familles visant à réduire la surreprésentation des enfants et des jeunes autochtones dans le système de bien-être de l'enfance et le système de justice pour la jeunesse.

Traite des personnes aux fins d'exploitation sexuelle

La traite des personnes aux fins d'exploitation sexuelle est un crime regrettable qui prive les victimes de leur sécurité, de leur moyen de subsistance et de leur dignité, qui alimente le trafic de la drogue et l'activité des bandes criminalisées et pèse lourdement sur les ressources du gouvernement.

Dans le cadre de l'intervention de l'Ontario pour mettre fin à la traite des personnes, le gouvernement donne accès à du soutien et à des services spécialisés visant à empêcher les personnes à risque d'être victimes de la traite des personnes et à aider les survivants à guérir et à reconstruire leur vie.

Le 22 février 2019, le gouvernement a annoncé un nouvel engagement en matière de lutte contre la traite des personnes afin de consulter les policiers, les travailleurs sociaux, les travailleurs de première ligne et les personnes ayant une expérience vécue à l'égard de l'intervention de l'Ontario face à la traite des personnes.

En 2018-2019, le ministère a accordé un financement d'environ 5,55 millions de dollars à 45 projets de lutte contre la traite des personnes dirigés par des organismes communautaires et des organismes autochtones. Ces projets soutiennent les personnes à risque d'être victimes de la traite des personnes et les survivants en leur donnant accès à une gamme de services et de soutiens dont elles ont besoin, dont 500 000 \$ pour fournir des services spécialisés aux survivants de la traite des personnes des régions rurales et éloignées.

La deuxième Journée de sensibilisation à la traite de personnes annuelle de l'Ontario, qui a eu lieu le 22 février 2019, a généré plus de 830 interactions uniques sur les médias sociaux résultant des publications de politiciens, de policiers, d'organismes de première ligne, d'organismes de bien-être de l'enfance et de personnes au sujet de la traite des personnes tout au long de la journée.

À l'occasion de leur rencontre annuelle qui s'est tenue en octobre 2018 à Whitehorse, au Yukon, les ministres

fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la condition féminine ont formé un groupe de travail sur la traite des personnes coprésidé par l'Ontario et le Canada. Le groupe de travail se réunit régulièrement pour examiner les mesures concrètes en réponse à la traite des personnes que pourrait prendre le Forum fédéral-provincial-territorial sur la condition féminine.

Condition féminine/tolérance zéro en matière de traite des personnes

Le ministère croit en un Ontario où les filles et les femmes réalisent leur potentiel. Le ministère est fier de soutenir des services et des programmes qui font progresser l'égalité pour les femmes et les filles. Afin de souligner la Journée internationale de la fille, le ministre a organisé une table ronde avec les partenaires du secteur pour discuter et trouver des solutions à la sous-représentation des femmes dans les métiers spécialisés. Le ministre s'est également joint à la délégation canadienne à la 63^e session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies pour mettre en évidence les iniquités dont souffrent les femmes et les filles dans le monde entier.

Le rapport final qu'a financé le ministère sur les consultations menées par des Autochtones auprès des survivants de la traite des personnes et des fournisseurs de services dans les collectivités autochtones est terminé. Parmi les participants, il y avait plus de 250 Autochtones qui s'identifient comme étant des survivants de la traite des personnes. Il s'agit de la plus importante consultation auprès des survivants de la traite des personnes menée en Ontario, laquelle a été entreprise par l'Ontario Native Women's Association avec les fonds du ministère.

Fin à la violence contre les femmes

En novembre, le ministère a annoncé la tenue de consultations avec les 48 Comités de coordination des services d'aide aux femmes victimes de violence partout dans la province pour mettre fin à la violence contre les femmes et améliorer les services offerts aux victimes. Ces consultations sont en cours.

En décembre, le ministère a investi 1,5 million de dollars dans le financement octroyé aux organismes de première ligne en milieu rural afin d'accroître la collaboration, de renforcer la prestation des services, d'améliorer le soutien adapté à la culture offert aux femmes autochtones et de réduire les obstacles géographiques et de transport.

Le ministère continue à financer des programmes de prévention de la violence faite aux femmes et des programmes d'autonomisation économique des femmes. Ces programmes appuient la prévention de la violence et le leadership des femmes. Les programmes de soutien qui ont du succès comprennent les suivants :

- Kizhaay Anishinaabe Niin (Je suis un homme gentil) : offert par l'Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres, il s'agit de l'initiative autochtone la mieux établie au Canada vouée à l'engagement des hommes et des jeunes autochtones envers la fin de la violence contre les femmes;
- Neighbours, Friends and Family : le programme communautaire d'éducation publique de l'Ontario sur la prévention de la violence familiale comprend des programmes qui s'adressent aux francophones ontariens ainsi qu'aux populations d'immigrants et de réfugiés;
- Programme de formation de développement des aptitudes de leadership des femmes autochtones : le ministère finance l'Ontario Native Women's Association et Equay-wuk qui donnent de la formation en leadership aux femmes autochtones. Les femmes assument avec succès des rôles de leadership dans leurs collectivités.

Projet d'intégration des services à la personne

Le Projet d'intégration des services à la personne est une initiative intraministérielle menée par le MSESC qui travaille en partenariat avec le ministère de l'Éducation, le ministère du Logement et d'autres ministères. Dans le cadre du Projet d'intégration des services à la personne, les ministères collaborent avec des gestionnaires des services municipaux regroupés et des conseils d'administration de district des services sociaux afin de repérer des occasions de soutenir et de permettre l'intégration dans les programmes provinciaux ci-dessous sous administration municipale :

- l'aide sociale versée par les municipalités;
- la petite enfance et la garde d'enfants;
- le logement abordable et la prévention de l'itinérance.

Travaillant avec ses partenaires municipaux et ministériels, le ministère élabore et met en œuvre des démarches plus intégrées de manière à obtenir des résultats pour les personnes et à favoriser l'efficacité dans la façon dont les programmes sont administrés et offerts. Le ministère assume également le leadership à l'égard de la simplification des paiements de transfert dans l'ensemble des programmes de services sociaux à la personne en réponse au rapport d'Ernst & Young.

Services de justice pour la jeunesse

Le ministère administre des programmes et des services destinés aux jeunes qui sont en conflit avec la loi ou à risque de l'être et qui sont âgés de 12 à 17 ans au moment de l'infraction. Les programmes de justice pour la jeunesse sont harmonisés aux principes et aux dispositions énoncées dans la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* fédérale et la *Loi de 2017 sur les services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille* provinciale. Le continuum des services de justice pour la jeunesse comprend des programmes de prévention, de déjudiciarisation, de probation, de garde, de détention, de réinsertion et de réhabilitation.

Depuis l'entrée en vigueur de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* en avril 2003, l'accent est mis davantage sur les programmes communautaires de prévention et de déjudiciarisation. Le succès de ces programmes s'est traduit par une réduction de 86 % du nombre de jeunes placés sous garde et de 71 % en détention.

En mars 2018, la Division de la justice pour la jeunesse a instauré la collecte de données identitaires qui appuie l'engagement du gouvernement de l'Ontario en vertu de la *Loi de 2017 contre le racisme*. La collecte de ces données sur les personnes qui ont accès aux programmes financés par le gouvernement et leur ventilation démographique (p. ex., par sexe, langue, race ou ethnie) aide le ministère et d'autres organismes prestataires de ces services à mieux comprendre les répercussions de chaque programme sur les groupements de population.

La normalisation du processus de collecte de données permet au ministère :

- de mieux comprendre qui a accès aux programmes et aux services afin d'aider les utilisateurs à recevoir des programmes et des services qui répondent à leurs besoins;
- d'améliorer la prestation des programmes et la responsabilisation;
- d'accroître la capacité des programmes d'analyser les éventuelles lacunes concernant l'accès et les résultats

des clients.

Dépenses ministérielles réelles provisoires 2018-2019

Catégorie	Dépenses ministérielles réelles provisoires (M\$) 2018-2019*
Fonctionnement	16 945,2
Immobilisations	96,4
Effectif** (au 31 mars 2019)	5 873,29 Équivalents à plein temps

* Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2019.

** Postes équivalents temps plein dans la fonction publique de l'Ontario.

Mis à jour : 29 novembre 2019
Date de publication : 29 novembre 2019

Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires

Contactez-nous



Sujets

Affaires et économie
Arts et culture
Conduite et routes
Domicile et communauté
Éducation et formation
Environnement et énergie
Gouvernement
Impôts et avantages fiscaux
Lois et sécurité
Régions rurales et du Nord
Santé et bien-être
Travail et emploi
Voyage et loisirs

[l'Ontario en bref](#) [accessibilité](#) [nouvelles](#)

[confidentialité](#) [conditions d'utilisation](#)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2012-20